

**EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL****DELIBERATION n°40/2020****OBJET : REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice :	27
Présents :	23
Excusés :	4
Pouvoirs :	2
Votants :	25

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le mercredi trente septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 22 septembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Martine LIPUMA, Christian GORACCI, Laurence MARGAILLAN, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Jean-François PIOVESANA, Adjoints, Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Jean-Paul THIEULIN, Jean-Marie ROUAN, Colette ZALMA, Patrick LECLERCQ, Joëlle BOUHELIER, Vincenzo MARCIANO, Daniel DIB, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Stéphane GARAVAGNO, Eric ROMAN, Céline VERSACE, Nadège ISOARDO, Emilie GAGLILOLO, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Lydie CHRETIENNOT qui a donné pouvoir à Emile BEZZONE, Bruno DEPOORTERE qui a donné pouvoir à Jean-Marie ROUAN, Sandrine BRUNET, Caroline RICORD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Emilie GAGLILOLO

Monsieur le Maire indique que dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Conseil Municipal établit son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation, selon l'article L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Un règlement avait été voté et appliqué dans les premiers mois du précédent mandat.

Ce règlement évoque les règles relatives aux travaux préparatoires aux conseils municipaux, aux commissions municipales, à la tenue des séances, à l'organisation des débats et votes, et aux procès-verbaux.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le conseil Municipal :

ADOPTE un règlement intérieur.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le - 5 OCT 2020
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le - 5 OCT 2020

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE

